

06/23



PHARMA NEWS

Le journal de l'équipe officinale

N° 205

SOMMAIRE

Éditorial	1
Nouveautés	
TRIXEO AEROSPHERE°	2
Trithérapie contre BPCO	
MERFEN° OCTENIDINE	4
Quelles différences avec MERFEN° ?	
CINBIQO°	7
Contre la dermatite atopique	
KERENDIA°	10
Nouvel espoir contre la néphropathie ?	

Nouveautés (suite)	
ULLANESSE°	12
Premier générique d'ELLAONE°	
Pour en savoir plus	
Phyto, grossesse et allaitement	14
En bref	20
Lauréates et test de lecture	21

Editorial

On a encore 20 ans !

Un samedi de mai où il faisait plutôt beau, votre team rédactionnel romand et alémanique s'est réuni en invitant également les anciens collaborateurs. Une belle journée et une fête « à la Suisse » avec repas gruyérien et sortie culino-botanique. Comme les échanges ne se font que par e-mail, il était bon de se voir enfin en chair et en os. Les anciens sont fiers et heureux d'avoir fait partie de l'aventure et les nouveaux sont quasi prêts à la continuer sur 20 autres années.

Nous en profitons pour vous remercier, chères lectrices et chers lecteurs. Sans vous et sans l'intérêt que vous portez à votre métier et au renouvellement de vos connaissances, tout ceci n'existerait pas.

Bonne lecture !

Elodie Barbay

Solange Barbay

Sabrina Ben Amara

Jérôme Berger

Pierre Bossert

Séverine Huguenin

Nouveautés

TRIXEO AEROSPHERE° **(formotérol, glycopyrronium, budésonide)**

TRIXEO° est un dispositif d'inhalation composé de trois molécules à doses fixes de classes pharmacologiques différentes ayant chacune une action complémentaire sur l'état inflammatoire bronchique. Il est indiqué dans le traitement de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) modérée à sévère chez les adultes.

Le **formotérol** est un agoniste β -2 de longue durée d'action (abrégé LABA) présent seul dans FORADIL° et OXIS° ou en association avec la fluticasone dans FLUTIFORM° ou avec le budésonide dans SYMBICORT°. Son action sur les récepteurs β -2 relâche les muscles bronchiques et induit une bronchodilatation de

longue
durée.

Rappel sur la BPCO

La BPCO est une maladie chronique des voies respiratoires, qui touche environ 400'000 personnes en Suisse ¹, caractérisée par un rétrécissement progressif d'évolution insidieuse des voies aériennes avec une obstruction permanente provoquant divers symptômes respiratoires comme une toux, des crachats et un essoufflement ². Selon l'OMS, elle constituera la 3^{ème} cause de mortalité dans le monde en 2030, les deux premières étant les maladies ischémiques cardiaques et l'accident vasculaire cérébral ³. Environ 80% des cas sont attribuables à la consommation de tabac. Le traitement repose donc sur l'arrêt du tabac qui constitue la mesure la plus efficace, des techniques de réhabilitation respiratoire et la prise de médicaments. La maladie est incurable ² et les médicaments ont pour but d'améliorer les symptômes et la qualité de vie et de diminuer la fréquence des aggravations aiguës (exacerbations) et de ralentir l'évolution de la maladie. En effet, chaque nouvelle exacerbation diminue les fonctions pulmonaires et la qualité de vie et augmente le risque d'hospitalisation ainsi que les coûts socio-économiques ³.

association avec le formotérol dans SYMBICORT°. Il présente une action anti-inflammatoire au niveau des voies respiratoires qui est rapide et dépendante de la dose.

Ces trois molécules sont combinées dans un aérosol doseur à dose fixe (respectivement 5/7.2/160 mcg par bouffée). La technologie utilisée pour la



Le bromure de **glycopyrronium** est un anticholinergique de longue durée d'action (abrégé LAMA). Il est présent seul dans SEEBRI° ou en association avec l'indacatérol dans ULTIBRO BREEZHALER°. Son action bloque l'effet de l'acétylcholine au niveau de la musculature bronchique, entraîne une bronchodilatation et diminue les sécrétions bronchiques.

Le **budésonide** est un corticostéroïde inhalé (abrégé CSI) présent seul dans PULMICORT° et MIFLONIDE° ou en



¹ Ligue pulmonaire Suisse, site internet consulté en avril 2023. [Du souffle pour la vie - Ligue pulmonaire Suisse](#)

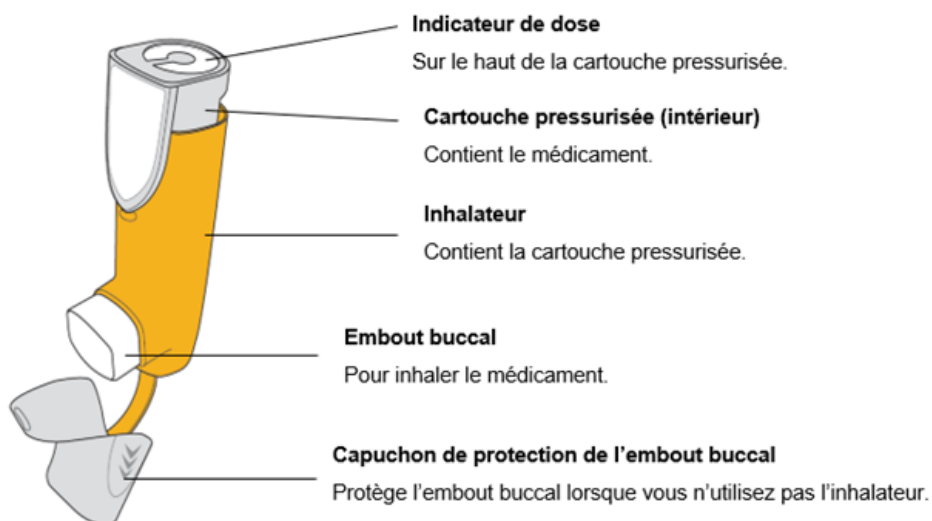
² INSERM, Une toux chronique et un essoufflement à ne pas négliger, consulté en ligne en avril 2023 : [Bronchopneumopathie chronique obstructive \(BPCO\) · Inserm, La science pour la santé](#)

³ HUG, Service de médecine de premier recours, LA BRONCHOPNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE, 2013.

délivrance nommée AEROSPHERE[°] permet d'administrer les trois substances actives de façon homogène grâce à une suspension qui reste stable avec le seul fait d'agiter le flacon avant l'emploi⁴. La posologie habituelle est de 2 bouffées le matin et le soir⁵. La présence d'un CSI implique de recommander de rincer la bouche après utilisation pour éviter la formation d'une candidose. Comme avec tout dispositif de ce type, la bonne utilisation est capitale pour garantir son efficacité. Il est opportun d'expliquer la manipulation du dispositif lors de la première délivrance et de rappeler son bon usage si nécessaire par la suite.

Utilisation du produit

L'aérosol doseur ressemble à celui de VANNAIR[°]. Il comprend un flacon pressurisé contenant la suspension à inhaler et un dispositif pourvu d'un capuchon de protection de l'embout buccal et d'un compteur de dose. Lors de la première utilisation, il est nécessaire de l'amorcer en agitant l'inhalateur et



en pulvérisant 1 dose test dans l'air à 4 reprises en secouant légèrement l'inhalateur entre chaque pression. La notice patient contient toutes les informations nécessaires, accompagnées de schémas, pour expliquer son utilisation en pratique.

Dans son indication, cette combinaison est restreinte aux patients atteints de formes modérées à sévères qui ne sont pas traités de façon satisfaisante par une combinaison de CSI et LABA. Cette limitation thérapeutique est d'ailleurs reprise dans les conditions de remboursement du produit. S'il s'agit d'un traitement relativement peu prescrit, il reste néanmoins nécessaire à la prise en

charge des patients les plus sévèrement atteints. TRIXEO[°] a montré une amélioration des capacités pulmonaires et une faible réduction du nombre d'exacerbations par rapport à un traitement sans CSI⁵.

Les principaux effets indésirables décrits sont le risque de pneumonie (env. 4%), de céphalées (env. 3%) et d'infections urinaires (env. 3%)⁵. Des effets indésirables locaux sont aussi mentionnés comme une perte de la voix, une irritation de la gorge ou une candidose oropharyngée.

Pour rappel, les patients atteints de BPCO sont considérés comme à risque pour les autres infections respiratoires. La vaccination de la grippe est donc recommandée annuellement chez ces patients. D'autres vaccinations préventives sont également recommandées comme p.ex. contre les pneumocoques chaque 5 à 6 ans

Bon à savoir

Dans le commerce, TRIMBOW[°], traité dans le [PN n°150 de décembre 2017](#), est aussi une association triple indiquée contre la BPCO et qui contient un autre CSI, la béclo-metasone, une dose légèrement différente de glycopyrronium et la même dose de formotérol. La béclo-metasone est présente seule dans QVAR[°] ou en association avec le formotérol dans FOSTER[°]. Il n'existe aucune étude qui compare les deux produits concurrents d'un point de vue de leur efficacité respective. Leur prix est similaire, mais le dispositif d'inhalation présente quelques différences minimales. Un patient présentant des difficultés dans la manipulation de l'un ou l'autre dispose désormais d'une alternative équivalente (à changer après accord du prescripteur en raison des différences de CSI et de doses)

2.

⁴ BPCO : une nouvelle trithérapie dotée d'un inhalateur innovant - Medscape - 7 oct 2021.

⁵ <https://www.ema.europa.eu/en/medicines/human/EPAR/trixeo-aerosphere>

TRIXEO AEROSPHERE° - A retenir pour le conseil :

- ✓ trithérapie avec CSI, LABA, LAMA à doses fixes pour le traitement de la BPCO
- ✓ pour des patients chez qui les autres lignes de traitement s'avèrent insuffisantes
- ✓ ajoute une alternative à trois substances à TRIMBOW°
- ✓ bien se rincer la bouche après l'utilisation en raison de la présence d'un CSI
- ✓ recommander l'arrêt du tabac comme mesure la plus efficace pour freiner la progression de la BPCO
- ✓ recommander les vaccinations : p.ex. grippe ou pneumocoques

MERFEN° OCTENIDINE spray et gel (octénidine dichlorhydrate)

MERFEN° OCTENIDINE spray et gel sont des antiseptiques destinés au traitement des petites plaies superficielles. Ils contiennent 0.1% d'octénidine dichlorhydrate, un antiseptique d'apparition récente, synthétisé pour la première fois au milieu des années 80⁶ par la firme Schülke qui l'a commercialisé depuis une dizaine d'année sous le nom d'OCTENISEPT° et OCTENIDERM° (encore jamais présentés dans le PN). Il s'agit d'un élargissement de la gamme MERFEN°, car les classiques MERFEN° solution et VITA-MERFEN° pommade à base de 0.5% de chlorhexidine et 0.1% de benzoxonium existent toujours.

Le tableau suivant compare les différentes présentations de l'octénidine désormais disponibles sur le marché :



Forme galénique	Produits	Conc. octénidine	Présentation	Catégorie
Solution aqueuse	OCTENISEPT°	0.1 %	Spray 50 ml	Liste D
	MERFEN° OCTENIDINE		Spray 30 ml	
Gel	OCTENISEPT°	0.05%	Tube 20 ml	Dispositif médical
	MERFEN° OCTENIDINE	0.1%	Tube 30 g	Liste D
Solution alcoolique	OCTENIDERM°	0.1%	Flacon 250 ml et 1000 ml	Liste D

⁶ https://www.schuelke.com/media/docs/CH-DE/Broschuere_Antiseptik_Octenidin_FR.pdf

Comparaison entre l'octénidine et la chlorhexidine

L'octénidine possède un large spectre d'efficacité antimicrobienne contre les bactéries, les champignons et les virus à enveloppe^{7,8}. La chlorhexidine possède un spectre d'efficacité similaire, mais avec un pouvoir fongicide et virucide plus limité⁹. Ces deux antiseptiques ne sont pas efficaces contre les spores et les virus non enveloppés qui peuvent être combattus en partie par la povidone iodée (p.ex. BETADINE° ou BETASEPTIC°) ou l'hypochlorite de sodium (Dakin). L'octénidine ne possède pas de pouvoir allergisant connu alors que la chlorhexidine expose à des réactions d'hypersensibilité cutanée chez 2.6% des personnes exposées¹⁰. Une sensibilisation

Bon à savoir :

Un antiseptique est un produit utilisé pour désinfecter un tissu vivant (plaie, muqueuse, peau et main) alors qu'un désinfectant permet de traiter les objets et les surfaces. Dans le langage courant, le terme de « désinfectant » est utilisé sans distinction.

connue à la chlorhexidine est une contre-indication à son utilisation sur de grandes surfaces ou en contact avec les muqueuses (rinçage de vessie par exemple) en raison de rares cas de réactions anaphylactiques¹¹. Il est peu probable que l'usage local du MERFEN° sur des plaies superficielles provoque de réactions plus graves que des irritations intenses. Aucun mécanisme de résistance n'a été décrit à ce jour pour l'octénidine,

tandis que certains microorganismes peuvent devenir résistants à la chlorhexidine⁹. Cette dernière se lie aux protéines retrouvées dans le sang, le pus ou les sécrétions et perd ainsi de son efficacité contre les agents pathogènes selon l'état de la plaie alors que l'octénidine n'est pas concernée par cette incompatibilité⁹. Dans MERFEN°, il semblerait que l'ajout du benzoxonium permettrait de préserver l'efficacité du produit en cas de plaie sanguinolente¹². Tant l'octénidine que la chlorhexidine possèdent un effet rémanent, c'est-à-dire que les molécules restent sur leur lieu d'application au-delà du temps d'application du produit. Le pouvoir désinfectant persiste ainsi jusqu'à 24 heures ; il est cependant perdu en cas de lavage avec du savon. Ces deux antiseptiques sont incolores et indolores à l'application.

Utilisations de MERFEN° OCTENIDINE

OCTENISEPT° spray peut être utilisé pour la désinfection des muqueuses et de la peau avant une intervention chirurgicale ou diagnostique des régions urogénitales ou rectales, ainsi que pour la désinfection des sutures et de la muqueuse buccale. Il est également utilisé pour la désinfection du méat urinaire avant la pose d'une sonde. C'est le désinfectant retrouvé dans les sets de sondage urinaire. MERFEN° OCTENIDINE a des indications officielles plus restreintes.

Place de l'octénidine dans la désinfection des plaies :

On ne dispose pas de recommandations claires concernant l'antiseptique à utiliser en première intention pour la prise en charge des plaies. Selon les références consultées, en Suisse, les solutions aqueuses d'octénidine sont cependant souvent recommandées en première intention pour le soin des plaies aiguës⁹. Toutefois, les recommandations des HUG¹³ et du CHUV¹⁴ préconisent, pour l'antisepsie de la peau lésée, BETADINE° (povidone-iodée 10% aqueuse) en premier choix et MERFEN° (chlorhexidine 0.5% aqueuse) comme alternative. Pour ces deux institutions, OCTENISEPT° est une alternative en cas d'allergie aux deux précédents.

⁷ <https://compendium.ch/fr/product/index/1481974-merfen-octenidin-spray>

⁸ https://www.phel.ch/upload/docs/application/pdf/2018-01/phel_infos_no64.pdf

⁹ PharManuel, 2017, p. 149-167

¹⁰ Prescrire, 2017 ; 37 (405) : 508

¹¹ Prescrire, 2023 ; 43 (471) : 25

¹² <https://www.verfora.ch/fr/produits/merfen/>

¹³ https://pharmacie.hug.ch/infomedic/utilismedic/tab_antiseptiques.pdf

¹⁴ https://www.chuv.ch/fileadmin/sites/pha/pha_phatab_desinfectants.pdf

¹⁵ <https://www.schuelke.com/> fiche d'information sur le produit octenisept° gel

Autres produits :

OCTENISEPT° gel est un dispositif médical qui ne contient qu'une concentration très faible d'octénidine qui est ajoutée comme conservateur. Ce produit n'est pas un antiseptique ; l'application du gel permet d'humidifier les plaies, favoriser la cicatrisation et former une couche protectrice qui empêche les germes de pénétrer dans la plaie. Une blessure doit d'abord être désinfectée avec OCTENISEPT° spray avant d'être recouverte d'une fine couche de gel qui doit être renouvelée 1 à 2 fois par jour jusqu'à la guérison complète. La plaie sera recouverte ou non d'une compresse ou d'un pansement selon la localisation pour éviter par exemple le contact avec des habits ¹⁵.

OCTENIDERM° solution alcoolique est indiqué pour la désinfection de la peau avant une injection ou une prise de sang et pour la désinfection hygiénique ou chirurgicale des mains. Il peut également être utilisé pour les soins des plaies et des sutures, mais ne doit pas être appliqué sur les muqueuses.

MERFEN° OCTENIDINE spray et gel ne sont indiqués que pour la prise en charge des plaies superficielles. Il peut s'agir d'écorchures, d'égratignures et de coupures, de piqûres d'insectes, ou d'ampoules ouvertes. Il s'agit d'humecter ou recouvrir complètement la plaie et de laisser agir 1 à 2 minutes le produit avant d'appliquer un pansement si nécessaire. Bien que cela ne soit pas clairement mentionné dans la notice d'emballage, MERFEN° OCTENIDINE peut également être appliqué sur la muqueuse buccale et vaginale et le gel peut être appliqué sur les tatouages ou sur les brûlures ¹⁶.

Rappel : prise en charge des petites plaies aiguës

Les plaies aiguës de type écorchures, égratignures ou petites coupures doivent être nettoyées à l'eau claire et pansées proprement. Il suffit en général d'appliquer une seule fois un antiseptique et d'appliquer ensuite des pansements hydroactifs ou des gels favorisant la cicatrisation. La prise en charge des infections cutanées a été abordée en détail dans le [PN n°177 de septembre 2020](#). L'application prolongée d'un antiseptique perturbe le processus de cicatrisation en exerçant un effet néfaste sur les cellules épithéliales nouvellement formées. En tenant compte de ces considérations, parmi les produits cités dans cet article, on conseillera pour le premier traitement de la plaie, selon la préférence du patient, un spray MERFEN°, MERFEN° OCTENIDINE, OCTENISEPT° ou le gel MERFEN° OCTENIDINE. Pour réfection du pansement, si la plaie ne présente pas de signe d'infection, il n'y a pas lieu de continuer avec l'application de ces produits. OCTENISEPT° gel est cependant adapté pour une application jusqu'à la guérison complète car il favorise le milieu humide sans exposer la plaie à une charge d'antiseptique trop importante. L'application de pommades cicatrisantes telles que VITA-MERFEN° ne permet pas de créer de milieu spécial favorisant la guérison, mais leur emploi est encore très répandu dans la pratique quotidienne ; cette pommade est destinée à pénétrer dans la peau et il n'est pas utile de l'appliquer en couche épaisse sous pansement.



La prise en charge des brûlures dépend du degré d'atteinte des tissus. Elle a été détaillée dans le [PN n°125 de juin 2015](#). VITA-MERFEN° convient à la prise en charge des brûlures du 1^{er} degré ; MERFEN° OCTENIDINE gel peut être appliqué sur les brûlures de 2^{ème} degré pendant les premiers jours de traitement et devrait faire place par la suite à un gel

ou pansement ne contenant pas d'antiseptiques.

Une plaie doit être surveillée de près ; en cas de signes d'infection (rougeur locale, chaleur, tuméfaction, sécrétion accrue d'exsudat), il est nécessaire d'appliquer un antiseptique quotidiennement ; dans ce cas, MERFEN°, MERFEN° OCTENIDINE et OCTENISEPT° spray conviennent. Sans amélioration après deux semaines, un médecin doit être consulté.

¹⁶ <https://www.verfora.ch/fr/produits/merfen-octenidine/>

Tant l'octénidine que la chlorhexidine peuvent être utilisées chez les nourrissons. Cependant, MERFEN° OCTENIDINE est indiqué pour cette catégorie d'âge alors que MERFEN° et VITA-MERFEN° sont indiqués chez les enfants dès deux ans, certainement en raison des études réalisées au moment de l'enregistrement des produits. Ces deux antiseptiques sont ototoxiques et ne doivent par conséquent pas être appliqués dans les oreilles.

En conclusion, dans la prise en charge des petites plaies superficielles, MERFEN° ou MERFEN° OCTENIDINE conviennent sans distinguer de premier choix, sauf en cas d'allergie connue à la chlorhexidine ou pour une utilisation chez les enfants de moins de deux ans. Le prix n'est pas un argument pour les départager dans la mesure où les prix de vente des deux sprays sont très proches pour une quantité équivalente. Le plus important est surtout de conseiller correctement le patient sur la manière de prendre en charge les plaies superficielles.

MERFEN° OCTENIDINE – A retenir pour le conseil :

- ✓ extension de la gamme MERFEN° pour la prise en charge des petites plaies superficielles
- ✓ spectre d'efficacité de l'octénidine légèrement supérieur à celui de la chlorhexidine mais non déterminant dans la prise en charge des petites plaies superficielles
- ✓ ne provoque pas d'allergie ; alternative en cas d'allergie à la chlorhexidine
- ✓ convient à toutes les tranches d'âge, y compris les nourrissons alors que MERFEN° est indiqué dès l'âge de 2 ans
- ✓ MERFEN° OCTENIDINE spray est équivalent à OCTENSIEPT° spray et conviendrait pour une application sur la muqueuse buccale
- ✓ MERFEN° OCTENIDINE gel est un gel antiseptique qui n'est pas l'équivalent de OCTENISEPT° gel, mais un dispositif médical moins dosé qui convient pour la cicatrisation des plaies en milieu humide

CIBINQO° (abrocitinib)

Ce nouvel immunosuppresseur est indiqué comme traitement de la dermatite atopique modérée à sévère chez l'adulte, lorsque les traitements topiques ne permettent pas de contrôler la maladie de manière appropriée ou ne peuvent pas être appliqués. C'est l'occasion de faire le point sur la prise en charge de cette maladie, appelée aussi eczéma atopique ¹⁷.



Prise en charge de la dermatite atopique

Le traitement vise à prévenir les poussées et soulager les démangeaisons, sans forcément viser la disparition complète des lésions car cela n'est pas toujours possible. Il comprend :

¹⁷ www.swissmedicininfo.ch, monographie de CIBINQO°

¹⁸ Prescrire, Premiers Choix, Eczéma atopique, Actualisation , Février 2022

- Des mesures visant à prévenir la sécheresse cutanée : Privilégier au quotidien et à long terme l'utilisation de produits nettoyants sans savon (p.ex. DERMED°, LIPIKAR° surgras savon, AVENE COLD CREME° gel nettoyant surgras, ANTIDRY° huile dermo détergente, etc.) et des huiles de bain (ANTIDRY° bain huile amande 250 ml, EXCIPIAL BALMANDOL° huile de bain, etc.). Éviter d'exposer la peau à des températures trop élevées (bains ou douches tempérés) ou à des matières irritantes comme la laine.

- L'utilisation d'émollients : Elle réduit la sécheresse et l'inflammation cutanée ainsi que les démangeaisons et semble diminuer un peu le recours aux dermocorticoïdes. Privilégier ceux enregistrés comme médicaments, sans parfum ni conservateur, ni substances allergènes ou irritantes telles que l'urée. Ceux contenant de la vaseline sont généralement bien supportés. Viser une utilisation au long cours, et jusqu'à 2 à 4 fois par jour. P.ex. : ANTIDRY°, DEXERYL°, EUCERIN°.

Pour plus de détails sur la prise en charge de la peau sèche, nous vous invitons à lire l'article de fond (« C'est l'hiver, la peau est sèche, comment en prendre soin ») consacré au sujet dans le [PN n°181 de février 2021](#).

- Des mesures non médicamenteuses lors des poussées : Appliquer de l'eau froide, des compresses humides ou des glaçons enveloppés dans un linge pour apaiser les démangeaisons.

- Le recours aux dermocorticoïdes lors des poussées : Traitement de choix en cas de poussées, ils atténuent rapidement les lésions. Ils sont classés en quatre classes selon leur activité anti-inflammatoire. Plusieurs formes galéniques sont disponibles. Le choix d'une spécialité dépend de différents critères : âge du patient, localisation, degré de l'atteinte et sévérité de la sécheresse cutanée. Quelques exemples parmi d'autres : ELOCOM° (mométasone), DERMOVATE° (clobétasol), BETNOVATE° (bétaméthasone)¹⁸.

- Alternatives : Les inhibiteurs topiques de la calcineurine, comme PROTOPIC° (tacrolimus) et ELIDEL° (pimécrolimus), constituent un traitement de deuxième intention dans les formes modérées à sévères, en cas d'échec ou de contre-indications aux dermocorticoïdes. Ils peuvent également être indiqués en traitement proactif chez des patients atteints d'au moins quatre poussées par an. Ils ne sont pas indiqués chez les enfants en dessous de deux ans¹⁹.

Vous trouverez dans le [PN n°140 de décembre 2016](#) un article sur le bon usage des dermocorticoïdes et dans le [PN n°176 de juillet 2020](#) un article sur les dermocorticoïdes en « liste B+ ». Tous deux présentent des synthèses et tableaux des différentes classes.

La maladie, en bref !

La dermatite atopique est une affection cutanée inflammatoire chronique qui évolue généralement par poussées. Elle débute le plus souvent dans les deux premières années de vie et s'atténue ou disparaît avant l'adolescence. Dans certains cas, elle persiste ou apparaît à l'âge adulte. En dessus de 20 ans, elle concerne 1% à 3% de la population.

La dermatite atopique se manifeste par des lésions inflammatoires et des démangeaisons dans un contexte de sécheresse cutanée. Ses lésions ont des types et des localisations qui évoluent avec l'âge des patients. Chez le nourrisson, elles siègent le plus souvent au niveau des joues, du front, du cou, du devant des membres inférieurs, de l'arrière des bras ou des avant-bras. Vers la deuxième année de vie, la maladie atteint plutôt les plis des coudes et des genoux, la face interne des poignets, les chevilles ou le cou. L'adulte est surtout gêné dans les plis de flexion¹⁸.

Le [PN n°132 de mars 2016](#) contient un article de fond sur la dermatite atopique. Nous vous invitons à le consulter pour davantage de précisions.

Place des immunosuppresseurs dans la prise en charge de la dermatite atopique

Environ 10 % des patients souffrant de dermatite atopique nécessitent en plus des médicaments ci-dessus un traitement immunosuppresseur systémique. La ciclosporine (SANDIMMUN NEORAL°) est souvent un premier choix. En cas d'effets indésirables trop gênants ou d'efficacité

¹⁹ Forum Med Suisse, 2006 ;6 :341-348

insuffisante, DUPIXENT° (dupilumab) est une alternative (cf [PN n°175 de juin 2020](#)). C'est un immunodépresseur anti-récepteurs des interleukines 4 et 13. D'autres immunosuppresseurs, les inhibiteurs de Janus kinases sont aussi autorisés contre la dermatite atopique modérée à sévère chez l'adulte : RINVOQ° (upadacitinib) notamment et CIBINQO° (abrocitinib)^{20,21}.

CIBINQO° (abrocitinib)

Disponible en comprimés à 50 et 100 mg, la posologie est de 100 mg 1 fois par jour. Les comprimés doivent être avalés avec un peu d'eau. Ne pas les couper, les écraser ni les mâcher. La prise concomitante avec un repas peut aider à soulager les éventuelles nausées. En cas d'oubli d'un comprimé, rattraper la prise sauf s'il reste moins de 12 heures avant la prochaine.

Si aucune amélioration suffisante des symptômes n'est constatée, CIBINQO° doit être arrêté après 12 semaines de traitement. En cas d'infection, la prise doit être interrompue jusqu'à guérison complète de cette dernière.

CIBINQO° est contre-indiqué en cas d'insuffisance hépatique sévère, de grossesse et d'allaitement. Lors d'insuffisance rénale modérée, il doit être limité au dosage de 50mg/jour. Aucune donnée significative sur la sécurité et l'efficacité n'est disponible pour le sujet âgé, l'enfant et l'adolescent.

Ses principaux effets indésirables sont : nausées (15% des patients), vomissements, vertiges, céphalées, infections telles qu'herpès ou zona, acné, événements thrombo-emboliques, hypercholestérolémie, prise de poids, troubles de la formule sanguine.

Comme avec les autres inhibiteurs de Janus kinases, le potentiel d'interactions médicamenteuses de CIBINQO° est très élevé. Il est à la fois substrat et inhibiteur des cytochromes 2C9, 2C19, 3A4 et 1A2. En cas de prise concomitante avec d'autres médicaments, un contrôle systématique des interactions médicamenteuses par le pharmacien doit être fait^{17,21}.

Signalons encore que le remboursement de CIBINQO° exige une garantie de prise en charge par la caisse-maladie. Afin d'obtenir cette dernière, le patient doit être suivi par un dermatologue ou un immuno-allergologue. Les mêmes limitations s'imposent au remboursement du DUPIXENT°. L'emballage de 28 comprimés de CIBINQO° coûte CHF 1'218.-. Quant au DUPIXENT°, hormis la dose initiale recommandée à l'instauration du traitement, le coût mensuel est CHF 1'273²².

POUR ALLER PLUS LOIN ...

En Suisse, CIBINQO° est autorisé au dosage de 100 mg/ jour alors que d'autres pays ont autorisé en plus celui de 200mg. Chez nos voisins français p.ex., le médicament est disponible en comprimés de 50, 100 et 200 mg.

Les études cliniques nécessaires à sa commercialisation ont été réalisées à la dose quotidienne de 200 mg : deux essais cliniques randomisés en double aveugle l'ont comparé au DUPIXENT°. A cette dose, CIBINQO° a paru un peu plus souvent efficace durant les premières semaines de traitement (environ 10% de patients répondeurs en plus). Ce surcroît modeste d'efficacité est contrebalancé par un surcroît d'effets indésirable (nausées surtout mais aussi folliculites et acné) rapportés chez environ 15% de patients en plus par rapport au DUPIXENT°. Il n'y a pas d'essai disponible le comparant à la ciclosporine.

²⁰ Rev Med Suisse 2018 ; 14 : 685-9

²¹ Prescrire, Janvier 2023, Tome 43, N°471

²² <https://www.spzialitätenliste.ch/ShowPreparations.aspx>

CIBINQO° - A retenir pour le conseil :

- ✓ nouvel immunosuppresseur indiqué comme traitement de la dermatite atopique modérée à sévère chez l'adulte
- ✓ traitements de 1^{er} choix de la dermatite atopique : mesures non-médicamenteuses, émoullients et dermocorticoïdes
- ✓ immunosuppresseurs indiqués chez 10% des patients adultes ; parmi eux : la ciclosporine est un 1^{er} choix
- ✓ CIBINQO° comparé uniquement à DUXIPENT° : modestement plus efficace et effets indésirables plus importants
- ✓ posologie usuelle : 1 comprimé de 100 mg 1 fois à par jour, à prendre avec un repas en cas de nausées causées par le médicament. Ne pas couper, écraser ou mâcher les comprimés
- ✓ nombreuses interactions médicamenteuses
- ✓ le remboursement par l'assurance de base exige une garantie de prise en charge

KERENDIA° – finérénone

KERENDIA° est un diurétique d'épargne potassique destiné à réduire la progression de la néphropathie chronique chez le diabétique en complément d'un traitement standard.

Cette pathologie est une conséquence d'une hyperglycémie prolongée. La quantité de sang que les reins sont capables de filtrer diminue et les déchets toxiques s'accumulent dans le sang²³. Il est nécessaire de surveiller l'évolution de la maladie rénale et d'agir sur les facteurs qui l'influencent avant que la dialyse ou une transplantation rénale ne s'imposent. Les analogues du GLP-1 (OZEMPIC°, TRULICITY°, etc.) et les gliflozines (JARDIANCE°, FORXIGA°, INVOKANA°) ont démontré des bénéfices cardiovasculaire et rénaux, en plus de leur effet antidiabétique (voir [PN n°159 de novembre 2018](#)).



Il est impossible en l'état actuel des connaissances d'attester que les effets cardioprotecteurs et néphroprotecteurs obtenus avec KERENDIA° (voir partie « pour aller plus loin » en fin d'article) sont aussi bons que ceux obtenus avec les médicaments existants pour lesquels les données sont plus complètes.

La dose journalière recommandée de KERENDIA° est de 1 comprimé de 20 mg par jour indépendamment des repas. En fonction du degré d'insuffisance rénale du patient et de la kaliémie (taux sanguin de potassium = kalium = K), cette dose peut être réduite à 10 mg par jour. Lorsque les valeurs de kaliémie sont limites, il s'agit de commencer par 10 mg par jour et d'augmenter à 20 mg si la kaliémie reste stable. Une surveillance régulière de la kaliémie est nécessaire tout au long du traitement.

KERENDIA° est métabolisé par le CYP 3A4. La surveillance de la kaliémie doit être accrue en présence d'inhibiteurs du CYP 3A4 (tels que la plupart des antibiotiques macrolides et les antifongiques azolés), susceptibles de ralentir l'élimination de KERENDIA°. A l'inverse, certains antiépileptiques et le millepertuis qui sont inducteurs du CYP 3A4 diminuent son efficacité.

En dehors du risque d'hyperkaliémie, KERENDIA° expose à peu d'effets indésirables qui se limitent à l'effet diurétique (hyponatrémie, hypotension).

KERENDIA est disponible aux dosages de 10 et 20 mg par emballages de 28 comprimés. Actuellement, la place de ce traitement est limitée car il n'est pas pris en charge par l'assurance

de base. Il n'est actuellement pas encore disponible chez les grossistes, mais il peut être commandé en Allemagne et le prix d'achat pour un mois de traitement avoisine les CHF 100.-

En fonction des données actuellement à disposition, KERENDIA° pourrait être un complément aux gliflozines ou aux analogues du GLP-1 chez les personnes diabétiques ayant une albuminurie élevée et/ou une insuffisance rénale avancée ou une alternative aux analogues du GLP-1 prescrits chez les patients qui ne supportent pas les gliflozines en raison de leurs effets indésirables.

KERENDIA est disponible aux dosages de 10 et 20 mg par emballages de 28 ou 98 comprimés. Son prix est de CHF 184.05.- pour 3 mois de traitement et il est remboursé par l'assurance de base depuis ce mois de juin sous certaines limitations (degré d'insuffisance rénale, taux de protéinurie et en association aux gliflozines qu'en cas d'insuffisance rénale modérée). Il est probable de voir désormais ce médicament de plus en plus prescrit afin d'éloigner l'échéance de la dialyse ou de la transplantation rénale chez les patients qui entrent dans les critères de prescription.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

KERENDIA° (liste B) contient de la finérénone, premier représentant d'une nouvelle classe de médicaments qui agissent comme antagonistes non stéroïdiens du récepteur aux minéralocorticoïdes. Il se lie donc sur le même récepteur que la spironolactone (ALDACTONE°) ou l'éplérénone (INSPIRA°), mais sans posséder les effets indésirables hormonaux gênants de ces deux médicaments procurés par leur structure stéroïdienne.

Une hypertension est présente chez la majorité des adultes diabétiques et est souvent difficile à contrôler. Les recommandations de traitement suggèrent une bithérapie initiale²³ qui comprend systématiquement un médicament qui agit sur le SRAA (système rénine, angiotensine, aldostérone) par leur effet néphroprotecteur : IECA (lisinopril, énalapril, etc.) ou sartans (losartan, valsartan, etc.). Les antagonistes du récepteur de l'aldostérone (ALDACTONE°) sont réservés aux cas d'hypertensions résistantes ou en présence d'une insuffisance cardiaque avancée en raison du risque élevé de provoquer une hyperkaliémie.

KERENDIA° s'inscrit dans cette stratégie du blocage renforcé du SRAA. Bien qu'il bloque le même récepteur aux minéralocorticoïdes que ALDACTONE°, le risque d'hyperkaliémie semble plus modéré en raison de sa demi-vie très courte. En plus d'un effet diurétique, KERENDIA° atténue l'inflammation et la fibrose induites par l'activation du récepteur aux minéralocorticoïdes et qui contribue à l'évolution de l'insuffisance rénale.

A ce jour, seules deux études permettent d'évaluer l'efficacité de KERENDIA°. Les patients enrôlés dans ces études étaient des diabétiques de type 2 souffrant d'une albuminurie et d'une insuffisance rénale dans des plages définies. Ils ont reçu, en plus de leur traitement habituel qui devait comprendre un IECA ou un sartan, soit KERENDIA°, soit un placebo sur une durée d'environ trois ans. Les patients sous ALDACTONE° étaient exclus en raison du risque attendu d'hyperkaliémie et la kaliémie à l'inclusion ne devait pas dépasser 4.8 mmol/l.

L'effet néphroprotecteur était évalué selon différents critères, dont le délai avant de recourir à la dialyse ou à une transplantation rénale, ou la baisse du débit de filtration glomérulaire à plus de 40% par rapport à la valeur de départ sur une durée de minimum un mois. L'effet cardioprotecteur était évalué par le délai avant survenue d'un décès cardiovasculaire, d'un infarctus ou d'un AVC. Les résultats ont montré dans les deux cas un effet bénéfique du traitement par KERENDIA°, même si l'effet semble plus élevé dans le groupe avec albuminurie plus élevée et un débit de filtration

²³ Prescrire – Premiers choix 04/2019: «Hypertension artérielle essentielle chez un adulte»

glomérulaire bas. Une diminution de l'albuminurie plus importante sous KERENDIA° que sous placebo après quatre mois de traitement a également été observée. La kaliémie a été légèrement augmentée avec un maximum atteint après 4 mois de traitement, puis est restée stable.

KERENDIA° - A retenir pour le conseil :

- ✓ nouveau médicament diurétique d'épargne potassique
- ✓ indiqué chez les personnes diabétiques en complément de leur traitement pour ralentir la progression de la maladie rénale
- ✓ possède un effet néphroprotecteur et cardioprotecteur semblable à celui des gliflozines mais qui repose sur moins de données
- ✓ pourrait remplacer les gliflozines chez les patients qui ne les supportent pas
- ✓ pourrait être combiné avec les gliflozines, les analogues du GLP-1, les IECA et les sartans pour optimiser l'effet néphroprotecteur
- ✓ nécessite une surveillance étroite de la kaliémie et une adaptation du dosage en fonction du résultat
- ✓ actuellement, place limitée de ce médicament car non remboursé par l'assurance de base

Contraception d'urgence et générique d'ELLAONE°

En Suisse, trois contraceptifs d'urgence sont commercialisés :

- deux contraceptifs hormonaux oraux, le lévonorgestrel 1.5 mg (LNG) et l'acétate d'ulipristal 30 mg (UPA), communément appelés « pilules du lendemain », et
- un dispositif intra-utérin au cuivre, généralement surnommé « stérilet ».

Le recours au dispositif au cuivre nécessite une prise en charge médicale tandis que la contraception hormonale d'urgence peut être remise en officine, après un entretien avec un pharmacien ou une pharmacienne.

Le LNG (NORLEVO° et ses génériques LEVONESSE° et LEVONORGESTREL SANDOZ°) est utilisé depuis de nombreuses années tandis que l'UPA (ELLAONE°) n'est disponible que depuis 2014 (voir l'article « ELLAONE° du [PN n°113 d'avril 2014](#)). Son premier générique, ULLANESSE° est commercialisé depuis la fin de l'année 2022 ^{24,25}.



Nous avons rédigé un article de fond sur la contraception d'urgence en officine dans le [PN n°134 de mai 2016](#) que nous vous invitons à relire. Toutes ses informations sont encore à jour.

²⁴ www.swissmedicinfo.ch, monographies des spécialités

²⁵ <https://www.pharmasuisse.org/fr/1196/Santé-sexuelle.html> (espace réservé aux membres, login nécessaire)

Quelle place pour l'UPA dans la contraception d'urgence ?

L'UPA a une plage d'action plus étendue que le LNG (relire la partie sur leur mécanisme d'action dans l'article de fond) : il est autorisé jusqu'à 120 heures (5 jours) après le rapport sexuel non protégé ou l'échec de la contraception hormonale, au lieu de 72 heures (3 jours) pour le LNG.

Toutefois, le mécanisme d'action de l'UPA (par un effet antagoniste sur les récepteurs à la progestérone) entraîne une interaction avec les contraceptifs oraux (car ils contiennent un progestatif). Ceci explique pourquoi la contraception hormonale est jugée comme inefficace pendant les quatorze jours suivant la prise d'ELLAONE° ou d'ULLANESSE° et pourquoi il y a un risque de diminution de leur efficacité chez la femme sous contraception hormonale. Le LNG ne présente pas ce problème et c'est un critère de choix en sa faveur quand la prise se fait dans les 72 heures suivant le rapport non protégé.

Si le choix de la pilule du lendemain se porte sur l'UPA (p.ex. car le délai de 72 heures est passé), deux options doivent donc être discutées avec la patiente qui pourra choisir selon que :

1. l'efficacité d'ELLAONE° ou d'ULLANESSE° doit être aussi élevée que possible, ou
2. l'efficacité de la contraception hormonale à la suite de la prise d'ELLAONE° ou d'ULLANESSE° doit être aussi élevée que possible.

Avec la première option, il faut interrompre la contraception hormonale durant les 5 jours qui suivent, puis utiliser un préservatif ou éviter tout rapport sexuel jusqu'à la fin du cycle. Avec la seconde option, il faut continuer la prise de la contraception hormonale sans pause et utiliser des préservatifs ou éviter tout rapport sexuel pendant 7 jours au moins après la prise d'ELLAONE° ou d'ULLANESSE°.

Pour rappel à ce sujet, la prise d'une contraception d'urgence n'a aucun effet protecteur dans les jours suivants. Au contraire, aussi bien le LNG que l'UPA retardent l'ovulation d'environ cinq jours, avec donc un risque élevé de grossesse lors d'un rapport non protégé dans les jours suivant la prise de la pilule du lendemain.

Lorsque la contraception d'urgence doit être prise plusieurs fois au cours d'un même cycle, il est recommandé d'en rester à un même principe actif, que ce soit LNG ou UPA (par manque de données claires concernant une telle «association» décalée dans le temps).

L'UPA semble aussi diminuer l'efficacité des traitements corticoïdes oraux. Le LNG sera donné de préférence chez une patiente sous traitement corticoïde oral.

En cas d'allaitement, le LNG sera également préconisé. Comme l'UPA est excrété dans le lait maternel pendant une longue période, il est nécessaire de jeter le lait pendant une semaine suivant la prise d'ELLAONE° ou d'ULLANESSE°. On conseillera donc à une femme allaitante, dans la mesure du possible, NORLEVO° ou un générique qui permettent, quant à eux, de reprendre l'allaitement déjà six heures après la prise.

En cas d'obésité (BMI > 30 kg/m²), l'UPA semble plus efficace que le LNG. Pour ces deux molécules, l'administration d'une double dose n'augmente pas l'efficacité. La méthode la plus fiable dans ce cas est la pose d'un stérilet au cuivre (relire les informations à ce sujet sur dans l'article de fond).

La contraception d'urgence ne devrait pas être choisie en fonction du prix. Pour des raisons éthiques, pharmaSuisse recommande de facturer pour la contraception d'urgence un forfait qui n'est pas lié au produit (et qui inclut le prix du médicament, l'entretien-conseil personnalisé de 10 à 15 minutes environ, la prise immédiate du médicament et la documentation).

En ce qui concerne le prix des spécialités, chaque pharmacie est libre de le fixer, comme le médicament n'est pas remboursé. Pour information, le prix ex-factory d'ELLAONE° est presque le double de celui de NORLEVO° (qui est proche de celui de LEVONORGESTREL SANDOZ°). Celui d'ULLANESSE° se situe au milieu (en date du 29 avril 2023) ^{24,25}.

ELLAONE° et ULLANESSE°

L'emballage contient un comprimé unique à prendre le plus tôt possible. En cas de vomissements dans les trois heures suivant la prise, reprendre un deuxième comprimé. Leurs principaux effets indésirables sont des nausées, vomissements, céphalées, troubles du cycle menstruel. Ce profil est identique à celui du LNG. Hormis les interactions déjà mentionnées dans le paragraphe précédent, les inducteurs du cytochrome CYP 3A4 (millepertuis, certains antiépileptiques comme la carbamazépine ou la phénytoïne) ou des anti-HIV (ritonavir) peuvent diminuer leur efficacité contraceptive (idem pour le LNG). La prise d'ELLAONE° ou d'ULLANESSE° peut provoquer un retard de règles allant jusqu'à sept jours voire au-delà (jusqu'à 20 jours chez 4% des patientes)²⁴.

ULLANESSE° - A retenir pour le conseil :

- ✓ deux méthodes de contraception d'urgence disponibles : hormonale (remise en officine) et le stérilet au cuivre (nécessite une prise en charge médicale)
- ✓ contraceptifs hormonaux d'urgence : lévonorgestrel (NORLEVO° et génériques, abrégé LNG) et acétate d'ulipristal (ELLAONE° et générique, abrégé UPA)
- ✓ LNG : plus grand recul d'expérience, utilisable dans les 72 heures suivant le rapport non protégé, premier choix si prise de corticoïdes oraux ou si allaitement
- ✓ UPA : utilisable dans les 120 heures suivant le rapport non protégé, premier choix en cas d'obésité (BMI > 30 kg/m²)
- ✓ si prise d'une contraception hormonale régulière, favoriser le LNG si le délai le permet : pas d'influence sur celle-ci du LNG, mais nécessité d'adapter la méthode de contraception dans les jours suivant la prise d'UPA
- ✓ effets indésirables, interactions avec les inducteurs du cytochrome CYP 3A4, modalités de prise : identiques entre UPA et LNG

Pour en savoir plus

RECOURS A LA PHYTOTHERAPIE DURANT LA GROSSESSE ET L'ALLAITEMENT

Les alternatives thérapeutiques disponibles, notamment pour la prise en charge officinale, durant la grossesse et l'allaitement sont très restreintes. En effet, le seul médicament communément conseillé sans limite particulière à part d'y recourir à la plus faible dose et pour la plus courte durée possible est le paracétamol. Cependant, même ce dernier n'est pas



anodin car il semblerait que la prise de paracétamol durant la grossesse interfère avec le

mécanisme de descente des testicules chez le fœtus²⁶ ; il ne devrait être pris que dans des cas exceptionnels et avec précaution. La découverte de tels effets potentiels sur le fœtus conduit les femmes enceintes et allaitantes à se tourner vers des alternatives considérées comme douces et sans risques par la population, telles que la phytothérapie²⁷. Cette dernière regroupe l'utilisation des plantes à des fins préventives et médicinales sous diverses formes : huiles essentielles, tisanes, extraits éthanoliques, secs ou aqueux de diverses parties de la plante (ou de la plante entière), etc. Plusieurs thérapies dites naturelles sont regroupées dans la phytothérapie, dont l'aromathérapie, la gemmothérapie, la spagyrie et la médecine chinoise, entre autres²⁸. Elle est à l'origine de la découverte de nombreux médicaments, dont on peut citer l'acide salicylique (anti-inflammatoire, fébrifuge), le taxol (anti-cancéreux) et la morphine (analgésique puissant), extraits du saule, de l'if et du pavot, respectivement.

Ces quelques exemples permettent de constater que la phytothérapie n'est pas forcément anodine, quelle que soit sa forme, et qu'elle peut comporter des risques, tout comme les médicaments, ceci particulièrement chez une femme enceinte ou allaitante. Les précautions qui sont de mise lors de la grossesse valent aussi durant l'allaitement ; en effet, comme nous l'avons abordé dans un précédent numéro (voir [PN N°200 de décembre 2022](#)), les principes actifs ingérés par la mère allaitante peuvent se retrouver de manière plus ou moins importante dans le lait maternel et donc avoir un impact physiologique sur le bébé.

Ainsi, le but de cet article est de rappeler les plantes qui doivent être évitées ou strictement interdites et de passer en revue celles qui peuvent être utilisées durant la grossesse et l'allaitement, ainsi que leurs recommandations d'usage.

Quelques remarques avant d'aborder les plantes :

- Rappelons que les précautions liées aux plantes mentionnées plus loin considèrent un usage thérapeutique et non alimentaire ; par exemple, la consommation de quelques brins de persil dans un plat n'est pas contre-indiquée, contrairement à la prise d'une tisane de feuilles, graines ou branches de persil qui pourrait engendrer des contractions²⁹!
- Il convient de garder à l'esprit que les données scientifiques liées à l'utilisation de la phytothérapie durant la grossesse et l'allaitement sont très lacunaires et que les recommandations sont souvent issues de leur usage traditionnel. En effet, les études ne sont que rarement menées chez des femmes enceintes ou allaitantes par mesure de précaution. A ce jour, seul le gingembre est considéré comme « cliniquement justifié » durant la grossesse, pour la prise en charge des nausées²⁷.
- Pour les plantes conseillées sous forme de tisanes, il est recommandé de choisir celles dont la teneur en principes actifs est contrôlée et qui bénéficient donc d'une indication thérapeutique et d'une autorisation de mise sur le marché attribuée par Swissmedic. C'est le cas par exemple des tisanes SIDROGA°.
- L'utilisation de la spagyrie, de la médecine chinoise et de la gemmothérapie sont compatibles avec l'allaitement mais nécessitent des connaissances spécialisées. Il serait intéressant pour les équipes officinales de se former à ces thérapies dans le but d'élargir l'arsenal thérapeutique durant ces périodes de vie de la femme.

²⁶ Perturbateurs endocriniens : la guerre est déclarée, Dr O. Bagot, 03.2020

²⁷ Intérêt et utilisation de la phytothérapie chez la femme enceinte, par le biais de forums Internet, R. Motte, Gynécologie et obstétrique, 2018

²⁸ www.larousse.fr, phytothérapie, consulté le 29.04.23

²⁹ Toute savoir sur les plantes pour la femme, Prof. K. Hostettmann, 08.2018

Plantes contre-indiquées durant la grossesse

Etablir une liste exhaustive des plantes contre-indiquées durant la grossesse et l'allaitement est compliqué du fait des milliers de plantes existantes et de leurs usages divers. Nous pouvons cependant rappeler les plantes les plus connues qui sont à proscrire de par leur effet³⁰ :

- Abortif : absinthe, rue
- Tocolytique (qui génère des contractions et donc potentiellement une fausse-couche ou un accouchement prématuré) : cannelle, persil, sauge
- Hypertenseur : réglisse
- Perturbateur endocrinien : igname, soja (en cas de forte consommation)
- Neurotoxique : absinthe, armoise, épine-vinette, gentiane
- Laxatif irritant (pouvant déclencher des contractions) : séné, rhubarbe et bourdaine, aloe vera



Plantes pour soulager les maux durant la grossesse et l'allaitement

Là aussi, il est difficile de dresser une liste exhaustive des plantes pouvant être recommandées durant la grossesse. Nous vous proposons donc une liste de plantes communes pour la prise en charge des pathologies les plus courantes durant la grossesse et l'allaitement.

NAUSEES

Plante	Forme galénique	Posologie	Effet attendu
Mélisse	Hydrolat	5ml avant chaque repas, pur ou dilué dans un verre d'eau	Faciliterait la digestion
	Tisane Infusion de feuilles	1 à 3 fois par jour, 30 minutes avant le repas	
Angélique	Infusion de racine	1 à 3 fois par jour, 30 minutes avant le repas	Faciliterait la digestion
Hysope	Infusion	1 à 3 fois par jour, 30 minutes avant le repas	Goût amer, faciliterait la digestion Indiquée aussi en cas de toux grasse ou bronchite
Marjolaine	Infusion	1 à 3 fois par jour, 30 minutes avant le repas	Goût amer et épicé, faciliterait la digestion
Gingembre	Hydrolat	5ml avant chaque repas, pur ou dilué dans un verre d'eau	Goût épicé, faciliterait la digestion
	Infusion	3 fois par jour, avant chaque repas	

³⁰ Peut-on utiliser la phytothérapie en cas de grossesse ?, vidal.fr, 05.2018

Poudre 180mg 3 fois par jour, avant les repas
diluée ou
capsule

Mesures non-médicamenteuses :

- consommation de petites portions lors des repas principaux
- ajout de 2 à 3 collations légères entre les repas
- éviter les mets gras et sucrés, entraînant de longs processus de digestion

CONSTIPATION

Plante	Forme galénique	Posologie	Effet attendu
Ispaghul (ou Plantago ovata)		10 à 30g sur la journée, accompagnées d'une grande quantité d'eau	Effet laxatif doux ressenti dans les 24 à 72 heures
Psyllium	Graines	10 à 30g sur la journée, accompagnées d'une grande quantité d'eau	
Lin		1 cuillère à soupe 2 à 3 fois par jour accompagnée de 200ml d'eau. Boire 300 à 500 ml d'eau entre chaque prise.	

Mesures non-médicamenteuses :

- hydratation suffisante de 1.5 à 2 litres d'eau par jour
- consommation de fibres par l'alimentation
- maintien d'une activité physique légère régulière

Tout autre médicament doit être pris 30 minutes avant les remèdes cités pour la constipation. En effet, ils contiennent tous des mucilages, dont l'effet gonflant dans l'estomac et l'intestin peut conduire à une diminution d'efficacité des traitements en limitant leur absorption.

JAMBES LOURDES ET VARICES

	Forme galénique	Posologie	Effet attendu
Vigne rouge (ANTISTAX®)	Crème	Appliquer et masser 1 à 2 fois par jour	Diminution du volume des jambes
	Gel		
	Comprimés	1 à 2 comprimés par jour pendant maximum 3 mois, sous contrôle médical	
Myrtille (MYRTAVEN®)	Fruit	Consommation régulière	Amélioration du retour veineux
	Capsules	1 capsule 2 fois par jour après les repas	

A noter que les avis divergent concernant le Marron d'Inde : il pourrait être utilisé, mais, du fait des potentielles irritations gastriques, il vaut mieux l'éviter pendant la grossesse.

Mesures non-médicamenteuses :

- surélever les jambes plusieurs fois par jour et éviter la station debout de manière prolongée
- port de bas de compression
- douche froide des membres inférieurs, du bas vers le haut

TROUBLES DE L'HUMEUR ET ANXIETE

	Forme galénique	Posologie
Fleur d'oranger	Hydrolat	5ml 3 fois par jour, pur ou dilué dans un verre d'eau
	Tisane	1 tasse avant le coucher
	Huile essentielle en diffusion	3 gouttes en diffusion dans la chambre durant 30 minutes, 1 heure avant le coucher
Mélisse	Tisane	1 tasse avant le coucher
Lavande	Huile essentielle en capsules (LAITEA°, LASEA°)	1 capsule avant le repas, en position verticale, ne pas se coucher dans l'heure qui suit. Maximum 2 semaines sans contrôle médical.
	Huile essentielle en diffusion	3 gouttes en diffusion dans la chambre durant 30 minutes, 1 heure avant le coucher

Mesures non-médicamenteuses :

- Pratique de techniques de relaxation
- En parler avec des professionnels de santé de confiance (médecin, pharmacien, sage-femme)
- Maintien d'une activité physique régulière

Plantes pour faciliter l'accouchement

	Forme galénique	Posologie	Effet attendu
Feuilles de framboisier	Infusion	1 tasse de tisane par jour dès la 37 ^{ème} semaine de grossesse ; puis dès la 39 ^{ème} semaine, jusqu'à 4 tasses par jour	Favoriserait l'élasticité du périnée et de l'utérus lors de l'accouchement
Sauge	Tisane	2 tasses par jour maximum au plus tôt 1 semaine avant la date du terme	Déclencherait les contractions
Huile de ricin	Huile	10 à 30ml mélangés à un jus de fruit, une seule prise la semaine du terme	Permettrait de déclencher l'accouchement dans les 3 à 6 heures

Plantes contre-indiquées durant l'allaitement

Antigalactogène ³¹ : persil, sauge, menthe, oseille

Plantes pour soutenir l'allaitement

La production de lait maternel est régie par de nombreux processus notamment hormonaux et dépend aussi des conditions lors de l'accouchement et des jours qui suivent. Une alimentation saine et équilibrée ainsi qu'une bonne hydratation accompagnent ces processus. De plus, une succion adéquate et un bon positionnement lors de l'allaitement sont divers éléments le

³¹ J'allaiter : quels sont les aliments à éviter, www.pharma-gdd.com, 03.2022

favorisant. Nous pouvons toutefois proposer quelques conseils phytothérapeutiques pour soutenir les femmes allaitantes.^{32 33 34 35}

	Forme galénique	Posologie
Fenugrec	Graines	1 cuillère à café de graines 2 à 3 fois par jour avec un grand verre d'eau
	Tisane	1 sachet 2 à 3 fois par jour
	Capsules	Selon la spécialité
Fenouil, anis vert et anis étoilé	Graines	1 cuillère à café de graines 2 à 3 fois par jour avec un grand verre d'eau
	Tisane	1 sachet 2 à 3 fois par jour
Malt d'orge	Capsules (STIMULACT° mélange de malt et de fenouil en préparation officinale)	1 capsule 3 fois par jour
	JEMALT°, OVOMALTINE°	Consommation alimentaire

Une tisane, ce n'est pas dangereux

La consommation d'un remède sous forme de tisane est parfois banalisée car elle donne l'impression de simplement prendre une boisson chaude et réconfortante. On peut citer un exemple bien connu qui est celui de la consommation des boissons chaudes contre les refroidissements (NEO-CITRAN°, FLUMOL°, DEMO-GRIPPAL°, PRETUVAL C°) : il n'est pas rare de voir des patients nous demander de leur délivrer ces « tisanes », oubliant que des principes actifs s'y trouvent.

A côté de ces médicaments, même en phytothérapie, il ne s'agit pas simplement d'une consommation alimentaire, mais bien thérapeutique. De nombreux principes actifs sont hydrosolubles et sont extraits par le processus d'infusion engendré par l'eau chaude à laquelle la plante est mélangée. Il est possible que des patients présentent des effets indésirables liés à une consommation trop importante d'une tisane et ceci peut avoir dans de rares cas des conséquences sévères : p.ex. en 2019, un homme a dû être hospitalisé d'urgence pour des troubles cardiaques suite à une consommation trop importante de tisane de réglisse, consommée pour ses vertus digestives³². Or, la réglisse est une racine pouvant provoquer de l'hypertension en cas de consommation répétée.

³² www.tf1info.fr, consulté le 29.04.23

³³ www.lecrat.fr, consulté le 30.04.23

³⁴ <https://www.aroma-zone.com/info/dossier-thematique/huiles-essentielles-et-grossesse>, consulté le 30.04.23

³⁵ <https://www.ecole-era.ch/faq/les-cours-daromathrapie-sont-ils-ouverts-tout-le-monde-sjdd-e7l1dd-6hx94-hegx4-cw2az-f62s4-k57kg-rnphl-eh36j-99pml>, consulté le 30.04.23

Huiles essentielles, grossesse et allaitement

Selon le Centre de Référence sur les Agents Tératogènes (CRAT), les données cliniques ainsi que les études de tératogénèse chez l'animal liées à l'utilisation d'huiles essentielles durant la grossesse et l'allaitement sont inexistantes³³. C'est pourquoi leur recommandation est de s'abstenir de les utiliser autant en usage thérapeutique que cosmétique durant la grossesse et l'allaitement. En effet, les huiles essentielles sont très concentrées en principes actifs, dont certains pouvant avoir des effets neurotoxiques et tocolytiques entre autres.

L'utilisation des huiles essentielles en cours de grossesse ou d'allaitement fait toutefois l'objet de divergences ; en effet, certaines huiles, utilisées correctement peuvent être bénéfiques à partir du quatrième mois de grossesse, notamment en massage ou en diffusion³⁴. Ce que l'on peut retenir c'est que les femmes désireuses de se tourner vers l'aromathérapie doivent en discuter avec un thérapeute certifié ou à la pharmacie et en informer leur gynécologue. Une alternative serait d'utiliser des hydrolats, aussi appelés eaux florales (eaux aromatiques résiduelles obtenues lors de l'extraction des huiles essentielles) qui peuvent être utilisés sans risques durant la grossesse et l'allaitement, à hauteur de 15 ml par jour maximum³⁵. En effet, dans un litre d'hydrolat, on retrouve au maximum 0.05 à 0.2ml d'huile essentielle, ce qui correspond à 1 à 4 gouttes au total.

Phytothérapie, grossesse et allaitement - A retenir pour le conseil :

- ✓ la phytothérapie est très prisée par certaines femmes enceintes et allaitantes car elle est considérée comme une médecine douce
- ✓ manque de données scientifiques sur l'efficacité et les risques liés à diverses plantes durant la grossesse
- ✓ se limiter à l'usage de plantes considérées comme sûres et que l'on connaît
- ✓ les tisanes et hydrolats sont les formes les plus couramment utilisées durant la grossesse et l'allaitement et qui présentent le moins de risque ; toutefois d'autres formes correctement utilisées présentent un intérêt

En bref

Remboursement PREVENAR 13° - vaccin contre les pneumocoques

Une dose de PREVENAR 13° est maintenant remboursée chez les personnes de plus de 65 ans présentant un risque élevé d'infection invasive. Ce vaccin a été présenté dans un article du [PN n°186 de juillet 2021](#) traitant de la vaccination contre les pneumocoques.

Exénatide (BYETTA° et BYDUREON°) : occlusion intestinale et troubles de la vésicule biliaire possibles

BYETTA° (décrit en détail dans le [PN n°63 d'avril 2009](#)) et BYDUREON° ([PN n°98 d'octobre 2012](#)) sont des antidiabétiques de type analogues du GLP-1 (pour un article complet sur cette classe, voir le [PN n°149 de novembre 2017](#)). Les deux sont administrés en injection sous-cutanée : BYETTA° 2 fois par jour 60 minutes avant un repas et BYDUREON° 1 fois par semaine (indépendamment d'un repas). On les donne en association avec un antidiabétique oral, mais pas avec l'insuline. On les utilise comme alternative à l'insuline avec comme seul avantage le fait que l'exénatide entraîne une perte de poids, alors que l'insuline induit l'effet inverse. Leur balance bénéfique / risque est jugée comme plutôt défavorable. Ils présentent un spectre d'effets indésirables qui comporte des nausées fréquentes et des effets rares mais potentiellement graves : pancréatite aiguë, troubles rénaux et un risque de thrombocytopénie (diminution du nombre de plaquettes sanguines) notamment. De nouveaux effets indésirables digestifs sont décrits depuis peu : occlusion intestinale, cholélithiase (communément appelés calculs biliaires) et cholécystite (inflammation de la vésicule biliaire). En cas de doute concernant de telles manifestations chez une personne sous exénatide, on peut recommander d'arrêter le traitement, de suivre plus fréquemment la glycémie si besoin et de consulter dès que possible.

D3 VITACAPS° CAPS 24000 I.U. : nouvelle spécialité pour administration de vitamine D à haute dose

Pour rappel, environ 60% de la population suisse présente un taux sanguin trop bas de vitamine D durant l'hiver en raison de la plus faible exposition de la peau au soleil durant cette saison. On recommande donc une supplémentation, notamment pour les nouveau-nés et à partir de 60 ans, à des doses équivalant à 400 UI par jour à 800 UI par jour selon l'âge. La prise peut être quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle en prenant moins fréquemment des doses plus élevées, en veillant à ne pas dépasser l'équivalent de 4'000 UI/j en moyenne. Diverses spécialités permettant la prise de telles doses sont proposées, dont une nouvelle : D3 VITACAPS° CAPS 24000 I.U. Elle permet ainsi la prise en une dose unique de 6 capsules molles, ou d'administrer 24'000 UI 1 fois par semaine pendant 6 semaines. Dans les deux cas, pour une personne devant prendre une dose équivalente de 800 UI par jour, cela représente la dose couvrant 6 mois de traitement (correspondant à 144'000 UI). A noter que cette spécialité est disponible en liste B et n'est pas remboursée (LN). Pour l'article complet sur la vitamine D et d'autres spécialités disponibles, voir le [PN n°148 d'octobre 2017](#).

Note de l'éditeur

Les avis exprimés dans le Pharma-News reflètent l'opinion de leurs auteurs en fonction des données disponibles au moment de la rédaction et n'engagent en aucune manière le CAP.

Résultats du test de lecture du PN 202 – Lauréates :

Test réussi !

Ruschetta Sarah	pharmacieplus de romanel	Romanel s/Lsne
Spieser Jennifer	Pharmacie Gare Chêne-Bourg	Chêne-Bourg
Witschard Lynn	pharmacieplus d'anniviers	Vissoie
Battistig Janique	pharmacieplus du vallon	Saint-Imier
Chopard Camille	pharmacieplus du vallon	Saint-Imier
Miche Eloïse	pharmacieplus du vallon	Saint-Imier
Fioritto Priscille	pharmacieplus schneeberger	Tramelan
Gerber Valérie	pharmacieplus schneeberger	Tramelan
Guin Amandine	pharmacieplus schneeberger	Tramelan
Challandes Maude	pharmacieplus schneeberger	Tramelan
Ponard Nicole	pharmacieplus avenchoise	Avenches
Miauton Floriane	pharmacieplus avenchoise	Avenches
Botelho Joana	Pharmacie de Charnot	Fully
von Siebenthal Maude	Pharmacie de Charnot	Fully
Droghi Cinzia	Pharmacie de Charnot	Fully
Rebetez Françoise	pharmacieplus des franchises-montagnes	Saignelégier
Cardoso Lucia	Pharmacie de la Terrassière	Genève
Rausis-Droz Carine	Pharmacie des Dranses	Sembracher
Kramer Carine	pharmacieplus de la neuveville	La Neuveville
Fankhauser Christiane	pharmacieplus de la neuveville	La Neuveville
Soares Liliana	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Mendez Noémie	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Manosalvas Cindy	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Marmier Kelly	Pharmacie de Veyrier	Veyrier

Porcel Chloe	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Moreno Christel	Pharmacie de Bagnes	Le Châble
Lucic Mladenka	pharmacieplus du leman	Martigny
Gonseth Agnès s/Coffrane	Pharmacie du 1er Mars	Les Geneveys
Di Blasi Ida	Pharmacie Sun Store Neuchâtel	Neuchâtel
Fiaux Célia	pharmacieplus du bourg	La Tène
Ben Slimane Daniela	Sun Store Genève Wilson	Genève
Bähni Magali	Pharmacie de Provence	Lausanne
Zbinden Monique	Pharmasilo	Renens
Mboyo Nsangel	pharmacieplus du bourg marin	Marin
Probst Romane	pharmacieplus du bourg marin	Marin
Crausaz Christiane	pharmacieplus de la tête noire	Romont
Morandi Delfosse Stéphanie	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Jourdain Elodie	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Perret Léna	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Marcellini Alyssa	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Ivone Adeline	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Fournier Nathalie	Pharmacie de Nendaz	Nendaz
Chédel Carine	pharmacieplus centrale	Val-de-Travers
Sobezynski Sonia	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Porcel Chloe	Pharmacie de Veyrier	Veyrier
Gonseth Agnès s/Coffrane	Pharmacie du 1er Mars	Les Geneveys
Dos Santos Costa Ana Vanessa	Pharmacie Amavita Domdidier	Domdidier
Rausis-Droz Carine	Pharmacie des Dranses	Sembracher
Gerber Valérie	pharmacieplus schneeberger	Tramelan
Fioritto Priscille	pharmacieplus schneeberger	Tramelan
Jourdain Elodie	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Morandi Delfosse Stéphanie	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Challet Cloé	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Dubois Stéphanie	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Ivone Adeline	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Marcellini Alyssa	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Perret Léna	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Chételat Amélie	Pharmacie Pillonel	La Chaux-de-Fonds
Ben Slimane Daniela	Sun Store Genève Wilson	Genève
Lucic Mladenka	pharmacieplus du leman	Martigny
Miauton Floriane	pharmacieplus avenchoise	Avenches
Fernandes Maria	Pharmacie Sun Store	Les Avanchets
Chollet Nathalie	Pharmacie de St-Légier	St-Légier
Crausaz Christiane	pharmacieplus de la tête noire	Romont

L'heureuse lauréate est Amandine Guin !

Elle gagnera un bon de Frs 100.- de son choix (ou de 120.- au CAP)

Le test de lecture se fait désormais électroniquement sur la plateforme d'apprentissage à l'adresse <https://CAPE-learning.ch>



Soit vous avez déjà un identifiant (adresse e-mail) et mot de passe et vous vous en souvenez

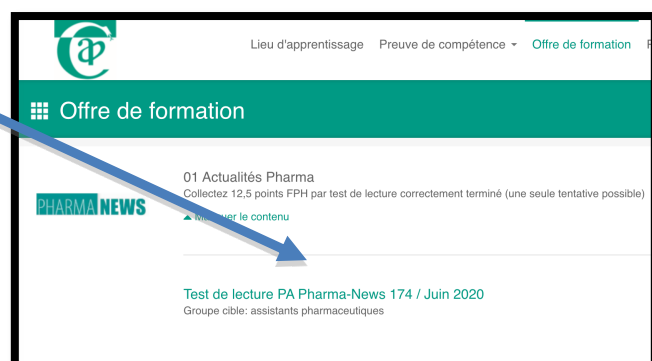
Soit vous n'en avez pas et vous vous inscrivez gratuitement

Soit vous avez déjà un identifiant et mot de passe, mais vous ne vous en souvenez pas

Une fois identifié(e), choisir l'onglet « Offre de formation », puis « Pharma-News », puis choisissez le test de lecture du n° précédent.

Le test de lecture s'adresse exclusivement aux abonnés du Pharma-News et requiert un code d'accès. Ce mois-ci, c'est :

Pimpinella204



Les assistant.e.s en pharmacie ont jusqu'au 25 du mois suivant pour répondre au test. Les lauréat.e.s (70% de réponses justes) participent automatiquement au tirage au sort pour un bon d'achat d'une valeur de CHF 100.-.

Attention, une seule tentative possible !

Les pharmaciens peuvent rattraper les tests jusqu'au 15 décembre de l'année en cours pour obtenir leurs points FPH (12,5 points par test réussi à 70%).

Bonne chance !